

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1^{er} DÉCEMBRE

RETOUR A GRÉVY

Les républicains, n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un successeur à M. Grévy, en reviennent au vieux de l'Elysée qui se laissera faire.

La Lanterne fait chorus. Sous le titre : Sauvez le pays, cette feuille prône la consolidation du beau-père de M. Wilson.

C'est un comble. Voici comment s'exprime l'organe radical, qui ne voit partout que noirs complots :

« La France est sous le coup d'une aventure formidable ; il y a danger pour la République, il y a danger pour le pays. »

« Nous dénonçons, il y a dix jours, la trahison qui, par la main de M. Ferry, avec M. Saussier, pour instrument, livrait la France aux monarchistes et la désarmait devant l'Allemagne menaçante. »

« Pour faire son coup de main, M. Ferry choisissait un général. »

« M. Saussier démasqué a dû disparaître. C'est M. Ferry maintenant qui se montre à visage découvert et publiquement, s'allie avec les ennemis de la République pour mettre la main sur le pouvoir. »

« La coalition est faite entre les ferrystes, le Sénat et les droites. »

« On ne prend plus la peine de la nier. Elle s'affiche, d'ailleurs, et se traduit par des actes. »

« Le Sénat et l'union des gauches se débrouent à la réunion plénière demandée par les groupes républicains. »

« Le Sénat déclare la guerre au pays, à la Chambre ; et il va jusqu'à proscrire l'extrême gauche sénatoriale, exclue de ses délibérations. »

« Des mesures de coup d'Etat sont déjà prises ou préparées. Et, pour déjouer ces complots, pour triompher de cette coalition criminelle, les groupes républicains n'ont pas encore pu s'entendre. »

« Les compétitions présidentielles achèvent de diviser les forces du parti. »

« Etes deux candidats, tous deux irréprochables, tous deux doués des plus grandes et des plus précieuses qualités, croyant avoir et probablement ayant tous deux les mêmes chances, on ne peut se décider à choisir. »

« Si bien que les politiques les plus clairvoyants et les plus courageux s'épouvantent et s'affirment qu'en allant au Congrès, c'est au désastre que nous allons. »

« Devant ces sinistres éventualités, devant la guerre civile possible, devant les conflits certains, prévoyant à coup sûr des aventures après lesquelles celle du 46 mai serait un jeu d'enfants, nous disions hier : « Il y a péril pour la patrie. C'est aux patriotes d'aviser. » »

« Car personne ne doute que de grands malheurs nous menacent au cas où M. Ferry, président de la République par la grâce des monarchistes, s'imposerait à la France. »

« Cette calamité, ce déshonneur, cette guerre civile, ce danger des luttes intestines et des guet-apens étranges, il faut à tout prix les épargner à cette pauvre France, déjà si cruellement mutilée et dont on a si lamentablement compromis, depuis quelques mois, le relèvement. »

« Pour obtenir ce résultat, rien ne doit nous coûter. Le salut de la patrie légitime tous les sacrifices. »

« Il y a huit jours nous pressions M. Grévy de se retirer. A ce moment la trahison de M. Ferry n'avait pas encore réussi. »

« Maintenant que le pacte criminel est conclu, maintenant que les droites sont résolues à consommer la ruine de la République, au risque de ruiner aussi la patrie, maintenant que le marché des consciences a fonctionné, qu'on a acheté des votes par des promesses — au point que le poste de gouverneur du Crédit foncier est promis à quinze députés — maintenant, le devoir n'est plus le même. »

« Maintenant, M. Grévy peut réparer bien des choses en rendant à la République le service de déjouer cette trahison, de nous soustraire à cette catastrophe. »

« Maintenant M. Grévy doit rester. »

« Il faut qu'un ministère soit formé, quel qu'il soit, pourvu qu'il sauve la France des mains de M. Ferry, des mains de la droite. »

« Après, on avisera. Mais qu'on sauve la République, qu'on sauve le pays ! »

Ainsi, la République est en péril ! Et l'homme à qui les républicains crient sans cesse, depuis trois semaines : « Démission ! Démission ! » est maintenant supplié par ces mêmes républicains de rester en place ! Et l'on viendra dire que nos gouvernants ne craignent pas la Monarchie ! Mais ils tremblent sans cesse, les malheureux, à ce seul mot qui leur fait tourner la tête. Leur affolement actuel n'en est-il pas une nouvelle preuve ?

Entendez-vous d'ici, dit le Figaro, l'éclat de rire formidable, tonitruant, que pousserait toute l'Europe devant cette solution inattendue de la crise ? Elle n'aboutira pas ; mais le seul fait d'y avoir pensé constitue une des plus énormes bouffonneries de l'histoire contemporaine.

La France admet que M. Grévy peut rester ; après lui avoir été très hostile, elle lui trouve maintenant beaucoup de vertus :

« De sorte, dit-elle, qu'on ne sait pas s'il y aura un message, ni même s'il y aura un Congrès. M. Grévy peut rester, il peut demeurer sans donner sa démission ; il peut être réélu comme il peut ne pas l'être. C'est l'inconnu, c'est le hasard, c'est plus que la nuit, c'est le brouillard ; car si on éclaircit l'obscurité, on ne perce pas les nuages. »

M. Déroulède a raconté son entretien avec M. Grévy. Il a été frappé surtout de sa dignité. Il lui a fait des excuses complètes, car il l'avait cru capable d'avoir contribué à l'exclusion du général Boulanger, et M. Grévy a affirmé qu'il n'y était pour rien. M. Déroulède, qui pleurait d'émotion, n'a pas vu que « le vieux de l'Elysée » se moquait de lui outrageusement.

M. Déroulède est décidé maintenant à se faire tuer pour M. Grévy.

Consulté sur le point de savoir si, en cas d'élection de M. Jules Ferry, il y aurait insurrection, il a répondu :

« N'en doutez pas. Si n'entrerait à l'Elysée que taché de sang, ses amis s'en vantent et les nôtres y sont prêts. »

Martyr pour M. Grévy ! Espérons que ce ne sera pas le mot de la fin.

Une véritable campagne est commencée en faveur de M. Grévy ; plusieurs journaux l'ont engagée avant-hier soir, les uns à titre de document, les autres à l'aide d'arguments parmi lesquels la haine de M. Jules Ferry.

Le Soir a donné des détails sur une réunion de députés et de journalistes radicaux dans laquelle le maintien de M. Grévy a été adopté. Il ajoute :

« Voici à quelles conditions M. Jules Grévy pourrait conserver ses fonctions : on chargerait d'abord un des chefs du parti radical, M. Clémenceau probablement, de constituer un cabinet ; ce cabinet se présenterait devant les Chambres avec la démission éventuelle du Président de la République et la démission, déjà donnée, de M. Wilson comme député d'Indre-et-Loire ; ce cabinet ferait ensuite une déclaration contenant des indications de réformes, y compris la réforme constitutionnelle. »

Ce même journal constate que les députés républicains hésitent en voyant les droites incliner vers cette combinaison en prévision de la crise violente qui peut s'ensuivre.

Les hésitations, dit le Petit Journal, seront sans doute plus fortes encore quand ils auront constaté la stupeur du public, qui ne comprend plus rien à toutes ces tergiversations, à toutes ces intrigues, à tous ces revirements, dans lesquels les personnalités dominent.

La campagne gréviste est menée grand train par les journaux qui ont le plus violemment combattu le Président de la République.

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

XII

M^{me} Moser venait de préparer le repas du soir, lorsqu'elle entendit le pas de son fils dans l'escalier. Il était sept heures ; le jeune homme donnait chaque jour plusieurs répétitions au lycée. Il entra bientôt tenant à la main une lettre et un petit paquet.

« Le concierge m'a remis ceci, dit-il à sa mère ; tiens, c'est pour moi... on dirait l'écriture de Mina ! »

Étonné, il s'approcha de la lumière et décacheta vivement.

A mesure que Jean lisait, la pâleur envahissait son front ; il relut plusieurs fois, ligne par ligne, comme quelqu'un qui a du mal à comprendre. Tout à coup d'un mouvement brusque, il défit le paquet ; aussitôt de la boîte ouverte s'échappa l'anneau des fiançailles.

En ce moment, M^{me} Moser mettait le potage sur la table.

« Qu'as-tu ? s'écria-t-elle effrayée de la pâleur

de son fils et du tremblement de ses mains.

« Tiens, lis, répondit-il d'une voix étranglée en laissant tomber la lettre sur la nappe. »

Puis, il se précipita vers la porte.

M^{me} Moser, toute saisie, mit ses lunettes et ouvrit le papier.

Quelques mots seulement y étaient tracés d'une main ferme.

« Mon ami, écrivait Mina, nous nous sommes trompés, vous surtout... Je vous rends votre parole et l'anneau que nous avons été si heureux, vous de donner, moi de recevoir. Nul n'est maître de son cœur : le mien souhaite que vous soyez heureux... »

Plus tard, lorsque le temps aura fait son œuvre, nous nous retrouverons ; alors, il me sera doux de compter sur votre amitié.

« WILHELMINE KLARZ. »

Un léger frémissement parcourut les traits de M^{me} Moser ; les narines mobiles de son nez mince aspirèrent l'air avec force. Bien qu'elle jugeât Mina avec sévérité, elle rendait justice à ses grandes qualités, et surtout à l'amour dévoué que celle-ci éprouvait pour Jean. Chose singulière ! elle l'aimait réellement, tout en la blessant à chaque instant, et s'impatientait souvent de la susceptibilité de la jeune fille.

Si Mina eût mieux compris le caractère de la vieille dame, elle se fût abritée quand même dans

son sein : l'affection n'é mousse-t-elle pas la pointe de toute épine ?

Cependant, au milieu de son agitation, M^{me} Moser songea que son fils se trouvait en ce moment rue des Marcheries. « Ils vont se réconcilier, pensa-t-elle ; » et le sourire vint à ses lèvres... pourtant, elle conservait une certaine inquiétude. Le potage refroidissait ; la mère attendit ainsi une heure, prêtant l'oreille au moindre bruit ; enfin, n'y tenant plus, elle se décida à descendre.

Toutes les réflexions de M^{me} Moser aboutissaient au même point : Mina était jalouse de Suzanne... Peut-être le fiancé y avait-il donné lieu, en ces derniers temps, mais pourquoi n'en rien faire paraître ? D'ailleurs, la physionomie bouleversée de son fils ne prouvait-elle pas que son cœur n'avait pas changé ? Toujours ce caractère orgueilleux, concentré, qui se torturait lui-même.

Elle marchait tout en interrogeant ses souvenirs ; soudain celui de la promenade en barque et de la chute de Suzanne lui revient... alors, elle le comprend, si la malheureuse enfant nourrissait en elle une pensée meurtrière, cet incident n'a pu qu'augmenter sa conviction.

Et elle-même peut-elle se croire exempte de reproches ? Ses continuel éloges de M^{lle} Staub, sa sévérité pour les fautes de la fiancée, n'avaient-ils point leur part de responsabilité dans cette

détermination ? Mais, voici la maison... M^{me} Moser monte en poussant un soupir.

Elle arriva au milieu d'une scène de désolation : tante Marie pleurait à chaudes larmes dans un coin, tandis que l'oncle Spigle essayait de donner des consolations à Jean. Ce dernier, assis d'un air morne, le coude appuyé sur la table, n'entendait pas un mot du discours du bonhomme.

« Oui, elle est partie ! sanglota la pauvre M^{me} Brides, pendant que j'étais en course avec Spigle. Elle a fait ses apprêts sans que nous nous en doutions... seulement le litge et les vêtements. »

C'était plus grave que M^{me} Moser ne l'avait pensé d'abord.

« Elle a emmené Rosen, la pauvre chérie, continua la veuve du tailleur. »

« Vous a-t-elle écrit ? demanda la mère de Jean. »

« Oh ! oui, voici la lettre. »

Les mains de la pauvre femme tremblaient, cependant, elle put lire à travers ses larmes :

« Bien chère tante Marie, »

« Pardonnez-moi le chagrin que je vais vous causer, voyez-vous, il aurait été malheureux et moi aussi. Il aime Suzanne, sans le savoir, peut-être ; mais, moi, je le sais... Quand je serai partie, il lira mieux dans son propre cœur. Je le connais trop généreux pour reprendre sa parole ;

M. Grévy a été, paraît-il, profondément ému des revirements opérés dans l'opinion publique.

On ignore encore ce qu'il compte faire, mais ce qui est certain, c'est que lui aussi considère l'élection de M. Ferry comme un grand danger pour la France, et qu'il hésite beaucoup (!) devant les terribles responsabilités de l'heure présente.

Depuis trois jours, de nombreuses affiches, ayant trait à la crise actuelle, sont placardées sur les murs de Paris.

Les agents de police ont reçu l'ordre de les enlever. En certains quartiers, on voyait des équipes d'ouvriers de la Ville occupés à râcler les murs, sous la direction des gardiens de la paix.

La plupart de ces affiches émanent des groupes révolutionnaires.

En voici une, dont les auteurs n'ont pas craint de faire connaître leurs noms :

PEUPLE DE PARIS

LA RÉPUBLIQUE EST EN DANGER !

Le Congrès de Versailles va nommer le successeur de Grévy.

Et c'est Ferry-Famine, c'est Ferry-Tonkin, Ferry, le valet de Bismarck, à qui une coalition monstrueuse veut livrer la République !

Républicains de toutes nuances, socialistes, révolutionnaires, laissez-nous commettre un pareil crime ?

Non ! Mille fois non !

Le sang ne doit pas couler inutilement, mais nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour empêcher que la France ne soit représentée par le dernier des lâches !

Citoyens, préparons-nous et veillons !

LA RÉPUBLIQUE EST EN DANGER !

Pour les égaux de Montmartre,

La commission : Maxime Lisbonne, président ; Chevallier, Penaud, Vailant, Valmy, délégués.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Paris, 30 novembre, soir.

Nous voici à la veille du Deux-Décembre et la confusion des langues dans la tour de Babel édiflée par les groupes républicains devient inexplicable. Le Grand-Orient s'en mêle. Il a tenu un conseil secret : treize députés intransigeants étaient au nombre des conspirateurs. La proposition du maintien de M. Grévy à la présidence et la constitution d'un cabinet assez fort pour le couvrir et pour justifier son maintien devant le Parlement et le pays a été soutenue, discutée. Ce cabinet aurait eu à sa tête M. Clémenceau auquel MM. Floquet, de Freycinet et Goblet auraient prêté leur concours.

La conspiration n'a pas abouti à une résolution ferme ; mais la journée d'hier a été employée à de mystérieuses négociations. Visites aux politiciens déjà nommés, visites à M. Goblet, visites au Président de la République. Pour peu que la crise se prolonge, on pourra s'amuser à narrer « les mystères de l'Elysée ».

Il manquait au Président de la République un soutien : celui de l'autre... président. C'est fait. M. Déroutède, de la Ligue des Patriotes, a vivement insisté auprès de

M. Grévy pour qu'il restât à son poste. Le locataire de l'Elysée s'est senti ému, réconforté par ces ardentés supplications. Quelle tentation d'exaucer le vœu de l'autre... président !

Le désaccord des groupes républicains au sujet d'une réunion plénière, préalable au Congrès, s'est accentué. Deux députés de la gauche radicale, MM. Delmas et Siegfried, ont imaginé de réaliser le rêve d'une entente entre toutes les fractions de la majorité républicaine. Dans ce but ils ont rédigé un programme dans lequel ils écartent les questions personnelles et délimitent la tâche à accomplir en commun pendant les deux dernières années de la législature présente. Vingt-cinq députés ont adhéré, jusqu'ici, à cette déclaration. Cette tactique d'ordre pur électoral est considérée comme une vaste fumisterie par les républicains, partisans des réformes progressistes. On annonce que l'original de la déclaration est entre les mains de MM. Delmas et Siegfried ; il pourrait bien y rester.

La circulaire adressée par le comité des droites aux députés sénatoriaux des départements produit un excellent effet. On la commente vivement dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il est à remarquer, au reste, que radicaux et opportunistes se préoccupent autant et plus de l'attitude de la droite que de leurs propres affaires. Les groupes de la droite et de l'union des droites se sont réunis ce soir ; mais ils ont décidé de tenir secrètes leurs délibérations. Cela intrigue fort nos républicains. Leurs dissentiments devraient suffire, cependant, à alimenter leurs potins et leurs intrigues.

Si toutefois le Congrès se réunit, les groupes républicains du Sénat, persistant à ne pas se rendre à la réunion plénière fixée à demain, 3 heures, dans la salle des fêtes du Palais-Bourbon, par les radicaux de la Chambre, tiendront une réunion plénière, vendredi, à 9 heures du matin, en la salle du théâtre des Variétés, à Versailles.

Les opportunistes déploient une activité fébrile en faveur de la candidature Ferry. Son avènement serait assurément, quoi qu'on en dise, le prélude d'une dissolution de la Chambre.

Discussion avant le Congrès

Les Républicains ont, mardi, escamoté, on peut le dire, la clôture de la séance.

On n'était pas entré dans la salle, que M. Floquet avait renvoyé à jeudi le Parlement au Peuple Français dont on fait l'antichambre de l'Elysée.

Cependant, il faudra bien qu'il y ait une discussion sur le fond même de la question du Congrès.

On prétend qu'à Versailles on ne doit que voter.

Les Républicains ont établi cette jurisprudence pour les Congrès !

Mais, plus ils insistent pour interdire toute discussion à Versailles, plus il devient manifeste qu'un grand et solennel débat doit avoir lieu à Paris.

La première question qui se pose est

celle de la revision de la Constitution.

Peut-on admettre que la Constitution ne soit pas violée par ce qui se passe et qui nous montre la Chambre des députés allant à la porte le Président irresponsable ; ne lui laissant aucun moyen de continuer son mandat ?

N'y a-t-il pas lieu également d'examiner si le Congrès peut nommer un Président dans ces conditions-là.

C'est-à-dire, si le nouveau Président devra se considérer encore comme le « Soliveau » idéal cherché par M. Mret. Ou, au contraire, si, autorisé par cet précédent, il ne devra pas se considérer comme directement responsable en dehors même de l'accusation de haute trahison ?

Il y a lieu d'examiner beaucoup d'autres points avant de se rendre au Congrès, où l'on ne peut, paraît-il, que scruter.

Voici, par exemple, M. Floquet : il pose sa candidature.

Est-il admissible qu'un homme qui a signé le programme que lui ont imposé ses électeurs puisse être candidat, sans violer la Constitution tout entière ?

Qu'a juré M. Floquet à ses électeurs ?

Le voici :

- » Revision de la Constitution ;
- » Dénonciation du Concordat ;
- » Suppression du Budget des Cultes ;
- » Application de la loi sur l'interdiction des vœux ;
- » Suppression de toutes les Congrégations religieuses ;
- » Retour à l'Etat des biens de main-morte possédés par les Congrégations religieuses ; leur revenu, ainsi que le Budget des Cultes, affecté à la Caisse de retraite pour les travailleurs ;
- » Election de la magistrature par un corps électoral spécial ou par le suffrage universel dans des conditions d'éligibilité spéciales ;
- » Extension des franchises municipales dans tout ce qu'elles ont de compatible avec l'Unité Nationale ;
- » Rétribution de toutes les fonctions publiques.

Voilà une partie du programme que M. Floquet a juré de faire triompher, auquel il a promis de rester fidèle.

Peut-on, nous le demandons, admettre que l'élection d'un candidat qui veut détruire la Constitution de fond en comble ne soit pas inconstitutionnelle au premier chef ?

Ce que nous disions là de Floquet, il est facile de l'appliquer à Brisson, à Ferry, à Freycinet.

Tous les candidats présentés par les Républicains devraient être écartés pour cause de vices politiques réhabilités.

Celui-là a « livré la Patrie ».

Celui-là ne demande qu'à la « livrer ».

Tel amènera demain la guerre civile.

Cet autre le démembrement de la Patrie.

Si la Chambre ne trouvait pas que cette situation appelle un grand débat préalable, avant de se rendre au Congrès, il faudrait considérer qu'on est décidé à laisser tout aller à la dérive de la Révolution.

Ce débat, les Républicains le redoutent, et cela se comprend. C'est la mise en accusation de la République même.

Mais ils ne peuvent empêcher l'Opposition de porter toutes ces questions à la tribune et de les faire juger par le Pays.

Si habile escamoteur que soit le citoyen Floquet, si intolérante que se montre la Majorité, quand une Opposition veut parler et quand c'est la cause même de l'Honnêteté publique qu'elle a à défendre, elle a toujours le moyen de se faire entendre.

Les poursuites contre M. Wilson

On a trouvé un truc pour défendre Wilson devant les tribunaux.

On lit dans le Temps, du 27 novembre :

« Dans l'après-midi d'hier, MM. Gagnon et Wilson ont été entendus par M. Horteloup, conseiller à la cour d'appel ; le premier a renouvelé au magistrat qu'il ignorait absolument si une substitution de lettres avait été opérée ; le second, après avoir confirmé l'assertion de M. Gagnon, a déclaré que les lettres qui sont actuellement au dossier étaient bien de lui. M. Goron a à son tour donné quelques explications qui viennent à l'appui de celles qu'a fournies M. Gagnon.

» Le directeur de la prison Saint-Lazare a fait connaître à M. le conseiller Horteloup que, pendant son séjour dans cet établissement, M^{me} Limouzin, parlant des lettres qui auraient été l'objet d'une substitution, a à plusieurs reprises, et devant maintes détenu, assuré que le dossier, après la restitution des deux missives qu'elle avait réclamées, contenait sa correspondance tout entière, soit avec M. Wilson, soit avec d'autres personnages politiques. Mais elle a ajouté qu'elle voulait faire du scandale, amener le renversement du gouvernement, et que dès lors on pouvait s'attendre à ce qu'elle dise au magistrat chargé de l'instruction que beaucoup de ses lettres avaient disparu, quoique cela ne soit point.

» M^{me} Ratazzi, signalée comme ayant entendu ces propos de M^{me} Limouzin, a été extraite de Saint-Lazare, dans l'après-midi d'hier, et amenée au Palais de Justice, où elle a été interrogée par M. Horteloup. Elle a certifié la parfaite exactitude des paroles rapportées par le directeur de Saint-Lazare.

» M. Goron sera entendu de rachat. L'instruction touche à son terme. »

Et le filigrane, pense-t-on qu'il est oublié ? Cette lettre de 1884, écrite sur du papier fabriqué en 1885, est-ce que la Ratazzi, qui veut encore sa grâce, y pourra quelque chose ?

LES GÉNÉRAUX GRÉVY ET THIBAUDIN

M. le conseiller Horteloup a entendu les généraux Grévy et Thibaudin qui ont reconnu avoir écrit à la femme Limouzin.

Le général Thibaudin a été mis en présence de celle-ci qui a assuré qu'un certain nombre de lettres que le général Thibaudin lui a écrites avaient disparu.

Le général Thibaudin a nié le fait.

Nous lisons dans le Temps :

« MM. Persac, chef du personnel au ministère de la justice ; un fonctionnaire de l'administration des postes et télégraphes ; Laroze, chef du cabinet de M. Fallières, ministre de l'intérieur ; Noël, ancien chef du cabinet de M. Waldeck-Rousseau ; Doudoux, secrétaire de M. Wilson ; Caubet, chef de la police municipale ; Lépine, secrétaire général de la préfecture de police, ainsi que des garçons de bureaux de la préfecture, ont été aussi interrogés.

» Les secrétaires du préfet de police seront entendus, ainsi que les huissiers. L'information sera close aujourd'hui ou demain. Le dossier sera remis à M. Manuel, avocat général, qui devra prendre des réquisitions, après quoi la décision définitive interviendra. »

Le bruit court, au Palais de Justice, qu'il va y avoir une ordonnance de non-lieu. Parbleu !

Le budget

La courte séance de lundi a été marquée par un incident inattendu. On a vu surgir à la tribune M. Yves Guyot. Il s'agissait du dépôt du rapport général du budget. On avait un peu oublié la loi de finances. A force de remises et d'ajournements, on commençait à croire que le budget ne serait

alors, à moi s'impose le devoir de la lui rendre.

» Tante Marie, ne me pleurez pas trop, je retournerai près de vous quand j'aurai retrouvé le calme et... qu'ils seront mariés. Nous pourrions encore être heureux à nous trois, à nous quatre : pauvre oncle Spigle, il est bon, lui aussi. Ah ! tante, que je vous remercie de m'avoir toujours aimée, malgré mes défauts.

» N'essayez pas de connaître mon adresse, nul ne la sait ici. Je vous donnerai de nos nouvelles dans quelque temps. Soyez tranquille, j'ai une place où nous serons bien, autant qu'on peut l'être loin de ceux qu'on aime.

» Cette pauvre Rosen me parlera souvent de vous, combien elle vous regrettera !

» Je laisse les chambres et ce que j'ai de plus précieux, mes chers portraits, à votre garde. Ah ! tante, quelle agonie !

» Votre pauvre MINA. »

Rien n'émeut comme l'aveu de la souffrance de la part d'un être fier et concentré ; il faut, pour cela, que celle-ci soit arrivée à un si haut degré ! Cette lecture augmenta l'attendrissement ; seul, Jean ne pleurait pas : mille sentiments divers l'assaillaient. Rien, dans sa tranquille placidité, ne l'avait averti, et sa pensée se débattait encore contre la conviction douloureuse de ce brusque départ. Les hommes ne font pas, comme les femmes, des affections du cœur le but premier

et constant de leur vie ; aussi manquent-ils de clairvoyance.

M^{me} Moser reprit la première son empire sur elle-même, et ses conclusions pratiques.

— Elle reviendra, dit-elle, puisqu'elle a tout laissé... Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas.

— Tu as raison, répondit avec vivacité la veuve du tailleur, il ne faut pas désespérer.

Et, malgré ces paroles, elle recommença à pleurer.

— Mina a manqué de confiance en nous, ajouta M^{me} Moser.

— Oh ! mère, ne dis rien contre elle, s'écria Jean.

— Je dis ce qui est, mon garçon. En ce qui me concerne, elle a pris la rudesse de la vieille femme pour de l'indifférence, elle a eu tort ; moi aussi, je l'aime, malgré ses défauts. — Qui n'a les siens, Seigneur !

— Oh ! Gertrude, si la pauvre enfant était là pour l'entendre ?

Elle n'en put dire davantage.

— Mère, je le savais, moi, murmura le professeur.

Et il appuya la main de M^{me} Moser sur son front brûlant.

— Toi, tu connais mon cœur, Jean.

— Oh ! s'écria le jeune homme avec amertume,

quel être stupide et aveugle j'ai été !

— Tais-toi, interrompit la vieille dame en se levant, nul de nous n'est exempt de reproches, à commencer par Mina. Viens. Garde le nid, Marie, jusqu'au jour où l'oiseau rentrera.

Elle entraîna son fils. Ils n'échangèrent pas une parole dans ce triste retour à la maison.

La pauvre tante Marie ne dormit pas cette nuit-là... Elle pleurait et se lamentait tour à tour. Combien Mina avait dû souffrir, et depuis longtemps ! Pourquoi, soupçonnant ces douleurs cachées, elle, M^{me} Brindes, n'avait-elle pas eu le courage de provoquer une explication ? Et Rosen, sa sœur pourrait à peine s'en occuper avec ses leçons... Comme elle deviendra triste, la pauvre petite !

L'existence de la bonne dame fut profondément troublée.

(A suivre.)

Nous avons l'honneur d'informer MM. les Maîtres d'Hôtels, d'Auberges et Garnis, que des feuilles d'inscription de voyageurs sont à leur disposition à

L'IMPRIMERIE P. GODET

4, place du Marché Noir, à Saumur.

Ces feuilles sont établies conformément à la loi.

jamais déposé. Le dépôt du reste est au fond de pure forme.

Ce n'est ni ce mois-ci ni l'autre qu'on engagera la discussion. Peut-être dans les dernières semaines de janvier pourra-t-on commencer l'examen d'un budget qui, dans un gouvernement régulier, devrait être aujourd'hui, non seulement discuté, mais adopté. Mais nous sommes en République. Tout cela est absolument logique et naturel et ne peut conduire qu'à une issue : la faillite de la France et la ruine des contribuables, conséquence inévitable d'une telle politique.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique municipale de Saumur donnera son premier Concert à ses membres honoraires **mercredi 7 décembre 1887**, à 8 heures du soir, dans les salons de la Mairie.

Programme.

1. Ouverture de *Tancredi* (Rossini) : Musique Municipale.
2. Fantaisie sur la *Fille du Régiment* (Donizetti), par M. WEBER, violoncelle solo de l'Association artistique d'Angers.
3. *Je n'ai trouvé pas l'mot* (Dubost), chanté par M. MOLIVIER, premier comique du théâtre d'Angers.
4. *L'Éclair*, fantaisie (Halévy) : Musique Municipale.
5. *L'Enterrement*, chansonnette : M. MOLIVIER.
6. Gavotte pour violoncelle : M. WEBER.
7. Romance pour violoncelle : M. WEBER.
8. *Un franc par cavalier* : M. MOLIVIER.
9. *Terre*, grande valse (Dassonville) : Musique Municipale.

Le piano sera tenu par M. MEINERS, pianiste du théâtre d'Angers.
Le Chef de musique,
V. MEYER.

LES PROGRÈS DU PHYLLOXÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

L'existence du phylloxère a été officiellement constatée sur le territoire des communes ci-après désignées :

Arrondissement d'Angers : Ingrandes et Charcé ;

Arrondissement de Saumur : Douces, Epieds et Les Verchers.

M. le préfet de Maine-et-Loire a absolument interdit hors du territoire de ces communes le transport et l'exportation des plants, sarments et boutures de vignes, des raisins de vendange, des marcs de raisins, des échales et tuteurs déjà employés, des composts, terre et terreaux qui en proviendraient.

Le *Courrier* signale encore, dans son numéro d'hier, différents accidents survenus par suite du mauvais état des rues où passe le tramway, et termine par les réflexions suivantes :

« On se demande quand une mise en

demeure d'en finir sera faite à tous ces famistes qui se moquent impunément de la population saumuroise. »

C'est on ne peut plus juste, et nous n'avons jamais cessé de le dire, mais dans une forme un peu moins... carrée ; et bien nous en a pris, car si nous avions eu ce malheur, nous aurions été eng... relevé vertement par la même feuille, qui revient si bien aujourd'hui de son erreur.

ANGERS.

Théâtre. — Nous croyons savoir qu'à l'issue de la représentation de la *Favorite*, qui sera donnée samedi prochain, M. Justin Née se propose de faire, devant le public, quelques expériences de nature à le rassurer au cas d'incendie.

Ces expériences comprendront : la manœuvre du rideau de fer et l'ouverture des différentes prises d'eau qui devraient fonctionner sur la scène au moment d'un sinistre.

En quelques minutes, comme le public pourra s'en rendre compte, la scène peut être inondée, et, avec un peu de sang-froid, les malheurs irréparables comme ceux qui se sont produits à l'Opéra-Comique, pourront être évités.

Jardin du Mail. — A partir de dimanche prochain, 4 décembre, la musique militaire se fera entendre au Mail, de 3 à 4 heures, au lieu de 4 à 5 heures.

LA MORT D'UN FORÇAT

On se souvient que le sieur Guénand, dit le Rouge, condamné à mort à la session des assises d'Indre-et-Loire, du mois de mars dernier, avait tenté de mettre fin à ses jours dans le train qui le ramenait d'Orléans, où avait eu lieu l'entérinement de ses lettres de grâce.

Depuis, Guénand avait été transféré à Avignon en attendant son départ pour Cayenne.

Vendredi dernier, se trouvant en cellule pour cause d'indiscipline, il s'est pendu, à l'aide de son mouchoir, à un loquet placé à une hauteur de 90 centimètres. Il lui a fallu, pour réussir dans sa tentative de suicide, relever ses jambes afin de ne pas toucher le sol.

Une demi-heure avant de mettre à exécution son sinistre projet, on l'avait vu se promener avec calme dans sa prison.

LES VAGABONDS

Le Conseil municipal de Pouzauges a pris, le 20 novembre, la délibération suivante que nous signalons à l'attention de nos lecteurs :

« M. le Président expose qu'il y aurait lieu de prendre des mesures énergiques contre l'envahissement du canton par les mendiants et vagabonds étrangers. Plusieurs membres citent des faits de nature à inquiéter la population ; c'est ainsi qu'après de la ferme de Monic des feux allumés le long des haies n'ont pas été éteints ;

trop près des habitations, ils pouvaient amener des incendies graves ; de plus, il y a eu des intimidations vis-à-vis de quelques habitants. Après discussion, le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la teneur de la délibération suivante :

« Le Conseil municipal, attendu que le nombre croissant des vagabonds et mendiants étrangers met en danger la sécurité publique ;

« Attendu que des faits précis, tels qu'allumage de feux au village des habitations, menaces, etc., sont venus démontrer ce danger ;

« Attendu que les lois des 16 et 24 août 1790, 7 frimaire an V, commentées par les arrêts de la Cour de cassation des 20 septembre et 31 octobre 1822, donnant aux autorités compétentes le droit d'arrêter tous vagabonds et mendiants valides ;

« Attendu que, pour les mendiants invalides de chaque commune, la création d'un Dépôt de mendicité à La Roche-sur-Yon, en vertu d'un décret du 25 janvier 1885, suffit pour parer à tous les besoins en y joignant les ressources des établissements charitables des communes ;

« Attendu que les plaintes croissantes élevées contre la mendicité sont la traduction des obsessions continuelles auxquelles est en butte le public de la part desdits mendiants et vagabonds étrangers ;

« Supplie M. le Préfet de prendre un nouvel arrêté confirmant et étendant les anciens, pris contre les mendiants vagabonds étrangers, et d'exiger de la part de la force publique son entière et complète exécution. »

LES SALTIMBANQUES

Une bande de saltimbanques vient d'être arrêtée par les gendarmes de Vertou (Loire-Inférieure). Les individus qui la composent ont été conduits à la prison de Nantes.

Ces nomades sont inculpés du détournement d'une jeune fille de 13 ans qui les a suivis après avoir emporté le fusil de son père, sans préjudice d'un attentat plus grave encore que l'un d'eux aurait commis.

Si la justice se décidait à purger le pays des vagabonds de toute espèce qui l'exploitent, elle serait bénie des populations rurales, victimes immédiates de ces gens sans aveu.

Il convient de publier et de faire connaître bien haut l'importante décision prise par les bouchers de Limoges, dont l'antique et célèbre corporation a pris dernièrement un nouvel essor sous l'influence de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers ; ils viennent de voter une somme de trente mille francs pour la construction du cercle catholique, qui leur sera spécial.

« Les joyeux guarissent toujours » a dit Rebelais ; mais comment être joyeux quand on souffre de l'estomac, de la goutte ou du rhumatisme ? A cette question nous donnons comme réponse les attestations innombrables des maladies guéries par les Pilules Suisses.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 novembre.

Les rentes françaises, par leur bonne tenue, semblent plutôt refléter la confiance. Le 3 0/0 clôture à 81.92 ; le 4 1/2 0/0 à 106.95.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,377. Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier gardent une bonne tenue. De toutes les valeurs analogues elles sont assurément les plus avantageuses au double point de vue du nombre des tirages et de l'importance des lots.

La Société Générale se maintient à 451.25. Les transactions ont surtout lieu au comptant.

La Banque d'Escompte clôture à 457. Les Dépôts et Comptes courants sont immobiliers à 600.

La compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus appréciée des classes laborieuses.

Les polices A B de l'Assurance Financière gardent un marché très actif et donnent lieu à des transactions très suivies.

L'action de Panama s'inscrit à 276. Les baissiers font tous leurs efforts pour peser sur les cours afin de pouvoir se procurer à meilleur marché les titres dont ils ont besoin pour la liquidation, les ventes ayant eu lieu en grande partie à découvert.

Le marché des actions de nos chemins de fer a peu varié ; les obligations restent toujours très recherchées par leur clientèle spéciale.

Si vous foussez, ne prenez que du

ZAN

le meilleur et le plus agréable des *Réglisses*.

Le bâton : 5, 10, 15 et 20 centimes.

Les Pastilles de **ZAN**

à 30 et 50 centimes la boîte.

En vente chez **DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE** — 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.



L'ISEZ

LE TRIBOULET

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

MARDI 6 décembre 1887,

LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes, paroles de MM. E. Scribe, G. Vaez et A. Royer, musique de DONIZETTI.

Avec la concours de **Mlle ROUVIÈRE**, forte chanteuse en représentation, engagée spécialement pour la pièce.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA NIÈCE ET FILLEULE

DU CAPITAINE MERSEON (1)

I

Le 5 mai 1884, vers deux heures de l'après-midi, le capitaine Merseron, dans la petite chambre qu'il occupait à Bordeaux, achevait févreusement ses deux valises. Il était aidé dans ce travail, toujours ennuyeux pour un officier, par son brosseur, un bon et brave soldat, mais rond comme une boule, si bien que le capitaine, qui aimait à rire, l'avait surnommé Topinambourg et par contraction *Topino*.

Et tous les deux entassaient avec ardeur, dans les coins et recoins des étroites malles, tout ce dont un homme peut avoir besoin pendant un long voyage.

Déjà les vêtements étaient rangés dans le fond, le linge rebondissait au-dessus de l'ouverture, et Topino, branlant la tête, se demandait comment on enfermerait tant de choses.

(1) Nouvelle inédite. Reproduction autorisée pour tous les journaux qui ont un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le capitaine était de bonne humeur : il riait, il chantait, et même, à comble de surprise ! Topino l'aperçut qui esquissait en sifflant, et en arrondissant les bras avec grâce, le pas des Tyroliennes dans *Guillaume Tell*.

Faut-il s'en étonner ? Le capitaine Merseron partait le lendemain matin pour le Tonkin, avec un de ses vieux camarades, un dur à cuire, le capitaine Bandon, et un tout jeune lieutenant du régiment, nommé Gérat.

Aussi le brave soldat se sentait-il fou de joie, il rêvait batailles, croix et grains d'épinards, et pour un peu il eut embrassé Topino !

— Topino, criait-il, mon pauvre Topino, tu oublies ma vieille pipe, Louise Michel ! A quoi penses-tu ?

— Mais, mon capitaine, Louise va se casser dans la valise !...

— Allons donc, Topino, crois-tu que je puisse me séparer de Louise Michel ! Vite, mets Louise dans le sac et fermons les malles. Je crois que tout y est.

— Oui, mon capitaine, j'ai fait ma revue.

Le brosseur essaya de fermer les malles. Hélas ! elles étaient moitié trop pleines. Topino s'évertua en vains efforts :

— Qu'est-ce que ça veut dire ! s'écria le capitaine qui n'entendait rien laisser derrière lui. Monte là-dessus, Topino !

— Oh ! mon capitaine !...

— Monte là-dessus, te dis-je, Topino, et tiens-toi bien.

Le bon Topino obéit à l'instant et se tint tant bien que mal debout sur la valise qui se ferma sous son poids. Le capitaine, triomphant, fit tourner la petite clef dans sa serrure, puis on passa à l'autre malle qui fut fermée de la même façon, et Merseron, radieux, entonna à pleine voix le refrain de la reine Hortense :

Partant pour la Syrie !

Seulement au lieu de Syrie, il mit Tonkin, ce qui n'allait plus avec la musique.

Tout à coup, comme il chantait ainsi, on frappa à la porte.

Le capitaine, étonné, se lut, et Topino alla ouvrir.

C'était une lettre, que le facteur venait de remettre.

Merseron, étonné, considéra un instant les cachets rouges ; il n'avait pas l'habitude de recevoir des lettres, ne se connaissant pas de famille et n'ayant d'amis qu'au régiment.

Puis, haussant dédaigneusement les épaules, il brisa l'enveloppe et se mit à lire.

A mesure qu'il lisait, son visage exprimait la stupéfaction, l'indignation, la fureur.

Tout à coup, froissant le papier, il éclata :

— Mille millions de tonnerre ! Mille trilliards

de billards ! A-t-on idée de ça ! Pour qui me prend-on ? Au diable, tous les pékins du monde, tous les juges de paix, toutes les nièces et toutes les filleules ! Tu ne comprends pas, Topino ?

Topino, ahuri, effrayé, voyant venir un orage terrible, s'était tapi dans un coin de la chambre.

Alors le capitaine, grinçant des dents, fermant les poings, donnant de formidables coups sur la table et sur les chaises, relut tout haut la lettre qu'il venait de recevoir :

« Marseille, le 4 mai 1884.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer votre nièce et filleule, Mlle Yvonne Merseron, qui vient de perdre son tuteur, M. Courtin. Elle n'a plus que vous au monde, ayant perdu tous ses autres parents, et comme elle n'a encore que vingt ans, vous aurez à prendre les dispositions nécessaires jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa majorité.

« Mlle Yvonne Merseron sera chez vous, demain, à cinq heures.

« Daignez agréer, etc.

« X..., juge de paix. »

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 1^{er} décembre.

Les *Pêcheurs de perles*, opéra-comique en 3 actes.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre, *La Favorite*, opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

A VENDRE

TRÈS JOLIE
MAISON BOURGEOISE
A proximité de la Gare d'Orléans,
Comprenant:
Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien arboré, avec pièce d'eau poissonneuse.
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIRARD, expert à Saumur. (758)

A LOUER PRÉSENTMENT

Jolie Maison
Avec jardin devant et jardin touchant la boire,
Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert.
S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et, pour traiter, à M. GUENYVEAU, château de la Salle, à Montreuil-Bellay.

A LOUER MAISON NEUVE

Très confortable,
12, rue de l'Ancienne-Messagerie.
S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

A LOUER DE SUITE APPARTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, 26.
S'y adresser.

A Vendre Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.
S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas. (793)

A CÉDER

La Champignonnière de Munet
Les récoltes à y faire, ainsi que tout le Matériel.
S'adresser à M. LECOINDRE, à Munet, commune de Distré.

BOIS de sciage de toutes sortes. Chêne du Nord et du pays. Parquets, chêne et sapin. Moulures sapin, etc.

M^{ON} E. PATIN

Boulevard Béranger, 124, TOURS.
M. et M^{me} JUBY, hôtel du Canard-Rouge, rue du Petit-Versailles, continuent comme par le passé à s'occuper du placement des domestiques des deux sexes. (831)

UN HOMME de la Charente, connaissant parfaitement la distillerie, désireux de trouver une place pour distiller le vin.
S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU
A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

Saumur, Imp. P. GODET.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET of. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

VOLUME DE 1887

10 fr. » le volume broché
11 fr. 50 le volume cartonné

Nota. — Par la poste, 1 fr. 50 en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

BUREAUX: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, A PARIS

ABONNEMENTS POUR 1888

10 fr. pour Paris.
12 fr. Départements.
13 fr. Union postale.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 NOVEMBRE 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 80	81 80	Est	773 75	771 25	Obligations.			Gaz parisien	521	520
3 % amortissable	84 80	84 70	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1237 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527	526	Est	390 25	390
3 % (nouveau)	81 30	81 25	Midi	1160	1165	— 1865, 4 %	521 50	521 50	Midi	397 75	397
4 1/2 % (nouveau)	107 05	107	Nord	1541 25	1540	— 1869, 3 %	409 75	408 50	Nord	403	403 25
Obligations du Trésor	514	513 75	Orléans	1300	1300	— 1871, 5 %	394 75	394 25	Orléans	398	398 50
Banque de France	450	450	Ouest	865	867 50	— 1875, 4 %	515	512	Ouest	397 75	397 25
Société Générale	450	450	Compagnie parisienne du Gaz	1312 50	1307 50	— 1876, 4 %	516	514	Paris-Lyon-Méditerranée	393 25	393
Comptoir d'escompte	1032 50	1030	Canal de Suez	3008 75	3007 50	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	393 50	394
Crédit Lyonnais	560	557 50	C. gén. Transatlantique	525	522 50	Obligations communales 1879	477 50	476	Canal de Suez	590 75	590 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1382 50	1380	Russe 5 0/0 1870	99 30	99 30	Obligat. foncières 1879 3 %	475	475 25	Panama 6 0/0	370	357
Crédit mobilier	332 50	330				Obligat. foncières 1 83 3 %	384 75	385			
Canal Intér.-Panama	283 75	280									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT							LIGNE D'ORLÉANS						
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							ANGERS - SAUMUR - TOURS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(Orl.)	2 03	6 53	8 31	10 27	1 38	4 16	Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39
Saumur(État)	6 50	8 37	10 44	1 26	4 26	8 49	La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13
Nantillyhalte	7 03	8 48	10 53	1 32	4 32	8 49	Les Rosiers	3 19	9 18	12 17	3 52	6 22	
Varr.-Chacé	7 09	8 59	11 04	1 38	4 38	8 56	St-Clément	3 26	9 24	12 24	3 59	6 29	
Brézé-s.-Cyr	7 17	9 02	11 07	1 44	4 44	8 56	St-Martin	3 33	9 31	12 31	4 07	6 36	
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	Saumur(s)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	
— (départ.)	2 34	7 33	9 23	11 19	2 09	4 59	— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	
Thouars	2 53	7 51	9 41	11 37	2 27	5 27	Varennes	3 52	8 20	9 57	11 05	4 01	
Loudun	8 10	9 08	11 04	1 52	4 52	9 52	Port-Boulet	4 26	8 59	10 19	11 33	4 46	
Poitiers	8 10	9 08	11 04	1 52	4 52	9 52	Langeais	4 26	8 59	10 19	11 33	4 46	
	10 33	11 31	13 27	2 06	5 06	10 06	Tours	5 05	9 42	11 05	12 36	5 42	